

mière fois dans le **Supplément** publié en 1878.

Voici ce qu'on y lit :

“ARVERS (Félix), poète de talent et auteur dramatique, dont aucune biographie ne parle, et dont on ignore le pays natal et la date de la naissance, mort en 1850”.

Suivent quelques détails sur ses œuvres.

Dans le deuxième **Supplément**, publié en 1891, les auteurs reviennent sur le sujet :

“ARVERS (Alexis-Félix), poète français, né à Paris le 23 juillet 1806, mort dans la même ville le 7 novembre 1850. Faute de renseignements précis sur ce poète qu'un sonnet a immortalisé, nous n'avions pu donner, au tome XVII du **Grand Dictionnaire**, ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort... Fils d'un marchand de vin en gros, il fit ses études au collège de Charlemagne... Il fit ensuite son droit, qu'il abandonna avant d'avoir obtenu la licence, pour s'adonner à la poésie. Un passage d'une de ces pièces de vers, intitulée **la Vie**, avait fait conjecturer qu'il était devenu notaire ; il y dit d'un interlocuteur qui le conjurait de renoncer à la Muse :

Cet homme avait raison, au fait ; j'ai dû
me taire,
Je me croyais poète, et me voici notaire.
J'ai suivi ses conseils, et j'ai sans
m'effrayer,
Subi le lourd fardeau d'une charge à
payer.

“Arvers se contenta, ajoute le Larousse, d'être quelque temps clerk de notaire pendant qu'il faisait son droit, et n'acheta aucune charge. Ce fut à la littérature seule, et principalement au théâtre, qu'il demanda ses moyens d'existence... Malade depuis quelques années, Arvers se fit transporter, le 25 octobre 1850, à la maison Dubois, où il mourut moins de quinze jours après, d'une affection de la moëlle épinière. Élégant, distingué, doué d'un esprit charmant et sympathique, Arvers, bien loin de s'enterrer dans le notariat, comme on l'avait conjecturé, passa toute sa vie sur le boulevard et dans les petits théâtres ; il y épuisa sa santé. Sans persévérance, il ne réussit à

rien, et resta un vaudevilliste ; il ne s'est survécu que par le sonnet qu'on cite toujours, quand il est question de lui”.

La **Grande Encyclopédie** ajoute, après avoir donné à peu près les mêmes détails :

“Ses restes reposent à Césy (Yonne) près de ceux de ses parents.”

Ces dates, consignées par Larousse et la **Grande Encyclopédie**, et qui ont évidemment la même source, sont-elles bien authentiques ?

En ce qui regarde celle de la mort du poète, il semble ne pas y avoir de doute, d'autant moins que cette date est confirmée par Louis de Veyrières déjà cité.

La date assignée à sa naissance n'est pas aussi sûre, et voici ce qui me fait supposer qu'elle n'est pas exacte. Dans la pièce intitulée **la Vie**, dont j'ai cité plus haut quelques vers—pièce qui ne peut être qu'une autobiographie—le poète dit :

Mais j'ai trente-deux ans accomplis ; à
mon âge,
Il faut songer pourtant à se mettre en
ménage.

Or cette pièce fait partie du seul recueil de poésies d'Arvers ; et ce recueil, intitulé **Mes Heures perdues**, fut publié en 1833. De sorte que, en supposant même que cette pièce ait été écrite cette même année, la naissance d'Arvers doit remonter au moins à 1801, puisqu'il avait trente-deux ans au moment de sa publication.

Quoi qu'il en soit, c'est dans ce recueil de poésies fugitives et d'essais dramatiques, précédés d'une préface de Théodore de Banville—ouvrage rarissime, cela va sans dire—que se trouve le fameux sonnet.

On a dit que la femme à laquelle il y est fait allusion était Mme Ménesier-Nodier ; mais plusieurs prétendent que l'inspiratrice n'était autre que Mme Victor Hugo, dont Sainte-Beuve, aussi, fut amoureux, mais d'une façon moins discrète.

Ce sonnet, qui a tant fait parler de lui, a longtemps passé pour unique ; les monographistes lui ont presque toujours donné la qualification

de “solitaire”, de même qu'au célèbre vers de Lemierre.

Il n'en est rien cependant. Le volume en contient un second qui, bien que n'ayant pas eu l'heureuse fortune de son frère jumeau, ne lui en constitue pas moins un remarquable et digne pendant. Ce deuxième sonnet resta enfoui de longues années dans le recueil de 1833, et n'en sortit qu'en 1862.

Il présente la même délicatesse de sentiment, le même charme rythmique ; de plus ses rimes sont symétriques ; les lettrés méticuleux lui trouveront seuls une petite imperfection de prosodie — une consonance de la rime du onzième vers avec le premier hémistiche du douzième. Il a pour titre-dédicace : **A mon ami R.**

Le voici :

J'avais toujours rêvé le bonheur en ménage,
Comme un port où le cœur, trop long-temps agité,
Vient trouver, à la fin d'un long pèlerinage,
Un dernier jour de calme et de sérénité ;

Une femme modeste, à peu près de mon âge,
Et deux petits enfants jouant à son côté ;
Un cercle peu nombreux d'amis du voisinage ;
Et de joyeux propos dans les beaux soirs d'été.

J'abandonnais l'amour à la jeunesse ardente ;
Je voulais une amie, une âme confidente
Où cacher mes chagrins, qu'elle seule aurait lus.

Le ciel m'a donné plus que je n'osais prétendre :
L'amitié, par le temps, a pris un nom plus tendre,
Et l'amour arriva, qu'on ne l'attendait plus !

Maintenant est-ce tout ? Non. Il existe encore un troisième sonnet d'Arvers, qui, celui-là, n'a jamais été publié de son vivant. Il fut révélé aux dilettantes, en 1881, par un poète de Mâcon, M. Ernest Lafond, dans la préface d'un recueil de sonnets, intitulé : **Sonnets aux Etoiles**.

Ce recueil n'est qu'une plaquette tirée à un petit nombre d'exemplai-